

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	2026	
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	03	
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	025	
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	5.2	Institutions et vie politique Fonctionnement des assemblées

DEPARTEMENT
DU GERS
...
ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

2

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance Publique ordinaire du 7 avril 2026

Nombre de
Conseillers
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-six, le sept avril à 19H, le *Conseil Municipal de LECTOURE*, légalement convoqué le 1^{er} avril 2026, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Julien PELLICER, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, MM. Pascal ANDRADA, Omar ARMEL, Mme Françoise ARMENGOL, MM. Xavier BALLENGHIEN, Philippe BATTISTON, Mmes Françoise BERNARD-SIRAT, Sylvie COUDERC, Joya DABOS, MM. Loïc DE LARTIGUE, Jean-Yves DELACOSTE, Marc DUGROS, Adrien FORET, Mmes Marie GAURAN, Marie-Hélène LAGARDERE, MM. Laurent LAMEILLE, Bernard LERICHE, Mmes Véronique LÜHMANN, Patricia MARROCQ, M. José-Louis PEREIRA, Mmes Émilie PICAMILH, Pascale RIVIERE, Odile SCHAAP, M. Joël VAN DEN BON, Mme Fabienne WEIDMANN ;

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :
M. Nicolas EHRHART

Ont donné procuration :
M. Nicolas EHRHART à M. Julien PELLICER

N'ont pas pris part au vote :

Secrétaire : M. Adrien FORET

Objet : Décisions adoptées par Monsieur le Maire du 28 janvier au 18 mars 2026

RAPPORTEUR : Julien PELLICER, Maire

Conformément aux dispositions de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la délibération du conseil municipal en date du 16 octobre 2021, Monsieur le maire informe des décisions prises du 28 janvier au 18 mars 2026.

DATE	TITRE
COMMANDE PUBLIQUE	
5.02.26	La commune a décidé de signer avec la société Clôture et Tout domiciliée 6 route des Métiers, à Estillac (47310), le devis relatif à l'achat de divers matériaux en bois en vue de la réfection des barrières du jardin de la tour d'Albinhac ainsi que de l'îlot du cours Gambetta pour un montant 8 018,28 € TTC.
17.02.26	La commune a décidé de signer avec la société NPK Distribution sise 41 ZA Les Terres de Villeneuve à Saint Ferréol d'Aurore (43330), le devis relatif à l'achat de jeunes plants en vue d'assurer le fleurissement de la commune pour la saison estivale 2026, pour un montant de 3 308,19 € TTC.
24.02.26	La commune a décidé de signer avec la société HYDRALIANS sise Zone industrielle de Boé – Avenue George Guignard à Boé (47553), les devis relatifs à l'entretien des canons d'arrosage du stade Ernest Vila pour un montant total de 1 777,75 € TTC.
27.02.26	La commune a décidé de signer avec la société CIMEE (Conseils et Ingénierie des Métiers de l'Eau et de l'Environnement) domiciliée 16 rue du Prat Long à Quint Fonsegrives (31130), le devis pour le rapport 2025 sur le prix et la qualité du service assainissement de la ville, pour un montant de 2 160 € TTC.
27.02.26	La commune a décidé de signer avec le Cabinet XMGE, sis 51 Rue Montablon, à Fleurance (32500), le devis pour la réalisation d'une pré-étude d'aménagement pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif des terrains cadastrés BV 600 et 601, pour un montant de 1 368 € TTC.
5.03.26	La Commune a décidé de signer avec le Groupe NAU domicilié 1 impasse des Grives – Beychac et Caillau (33750), le devis relatif à l'achat de terreau, d'engrais et de mulch paillis de chanvre afin de permettre la production de plantes et de fleurs au sein des serres municipales pour un montant de 1 487,61 € TTC.
5.03.26	La commune a décidé de signer avec la société ACROPOSE domiciliée 20 cours Alexandre Borodine, à Valence (26000), le devis relatif à l'acquisition de deux bancs, pour le parvis de la cathédrale suite à une somme reçue d'un donateur, pour un montant de 2 344,80 € TTC.
5.03.26	La commune a décidé de signer avec la SARL CAROL & FILS domiciliée 11 rue de Perrin, à Fleurance (32500), le devis relatif à la réparation de la carrosserie de la nacelle pour un montant de 3 834,67 € TTC.
18.03.26	La commune a décidé de signer avec la société Clôture et Tout domiciliée 6 route des Métiers, à Estillac (47310), le devis relatif à l'achat de ganivelles et de piquets en châtaigner pour un montant de 1 431,48 € TTC.
18.03.26	La commune a décidé de signer avec la société HAFA SERVICES domiciliée Zone Industrielle - Allée Clotaire 1 ^{er} , à Yvetot (76190), le devis relatif à l'acquisition d'un stock d'huile moteur et d'huile hydraulique pour l'atelier mécanique, pour un montant de 1 766,51 € TTC.
DIA – ALIENATIONS	
11.02.26	La commune a décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur le bien sis au lieu-dit « Tourhong » (BS 75 – BS 77) appartenant à Monsieur Jean-François Perez, proposé par Maître Corinne PODECHARD.
11.02.26	La commune a décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur le bien sis 7 rue Victor Hugo (BY 368) appartenant à Madame Margaux Viala, proposé par Maître Corinne Podechard.
19.02.26	La commune a décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur le bien sis 17 rue des Frères Danzas (CK 494, CK 501), appartenant à Monsieur et Madame Rémy et Martine Bouet, proposé par Maître Corinne Podechard.
19.02.26	La commune a décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur le bien sis 13 bis Impasse Maurice Toquebens (BV 601) appartenant à Monsieur Serge Jacob et Mesdames Danièle, Jeanine, Véronique et Jacob, proposé par Maître Corinne Podechard.

24.02.26	La commune a décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur le bien, appartenant à Madame Chantal Candelon, sis 50 rue Saint Jacques (BY 50) proposé par Maître Flavien Simeon.
3.03.26	La commune a décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur le bien sis 1 Place Sainte Marie (BY 253) appartenant à Madame Astrid Latapie, proposé par Maître François-Xavier Roux.
12.03.26	La commune a décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur le bien sis 23 rue Jules de Sardac (CK 71) appartenant à Monsieur Tony Beaune, proposé par Maître François-Xavier Roux.
12.03.26	La commune a décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur le bien sis 20 rue des Frères Danzas (CK 708) appartenant à Mesdames Marie, Chantal et Françoise Fillet, et Messieurs Bernard, Jean-Jacques, Christian, et Patrick Fillet, proposé par Maître François-Xavier Roux.
12.03.26	La commune a décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur le bien sis 32 rue René Antichan (CK 188, CK 192) appartenant à la SCI AVENIR, proposé par le Tribunal judiciaire d'Auch.
16.03.26	La commune a décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur le bien sis 21 rue de l'Abbé Tournier (CK 157) appartenant à Monsieur Claude Koenig, proposé par Maître Corentine Roux-Quéméré.

LOCATIONS

18.02.26	La Commune a décidé de signer les conventions de mise à disposition des locaux communaux suivants, durant la période du 26 janvier au 11 février 2026 :				
	DATE SIGNATURE	UTILISATEUR	LOCAL	DATE DE MISE A DISPOSTION	REDEVANCE
	26.01.26	Les Gasconnades	Salle au 1 ^{er} étage de l'ancienne école Bladé	01.01.-31.12.26	Gratuit
	26.01.26	Association de Gymnastique Volontaire (AGV)	Salle omnisports	08.09-30.06.26	Gratuit
	26.01.26	Lecture Rando	Maison du vélo et de la Randonnée	01.01.26-31.12.28	Gratuit
	30.01.26	Marie-Aline DEJOUX et Marco HOFFMANN	Petit local sous l'ancienne école Bladé	01.01-31.12.26	Gratuit
	11.02.26	Les Pierres Blanches	Salle au 1 ^{er} étage de l'ancienne école Bladé	01.01.-31.12.26	Gratuit
18.02.26	La commune a décidé de signer les conventions de mise à disposition ponctuelle des locaux communaux suivants, durant la période du 17 décembre 2025 au 16 février 2026 :				
	DATE SIGNATURE	UTILISATEUR	LOCAL	DATE DE MISE A DISPOSTION	REDEVANCE
	17.12.25	Restos du Coeur	Halle aux Grains	07.01.26	Gratuit
	07.01.26	Christophe PLASSERAUD	Salle de Tané	06.06.26	103 €
	08.01.26	Mélice Malice	Salle omnisports	15.02.26	Gratuit
	19.01.26	A l'Air Libre	Halle aux Grains	14.02.26	Gratuit
	19.01.26	Dilequeno	Halle aux Grains	25.02.26	Gratuit
	21.01.26	Marc DUGROS	Salle foot et rugby	01.02.26	106 €
	23.01.26	Jocette DELAHAYE	Chapiteau Jardin des Marronniers	04.04.26	62 €
	23.01.26	Ecole Immaculée Conception	Halle aux Grains	06.02.26	Gratuit
	04.02.26	Secours Catholique	Halle aux Grains	01.03.26	Gratuit

	09.02.26	Unis pour Lectoure	Salle de la Comédie	05.03.26	Gratuit
	09.02.26	Ligue contre le cancer	Halle aux Grains	09.03.26	Gratuit
	16.02.26	Association SOMILO	Salle de la Comédie	26.04.26	Gratuit

CONCESSIONS

12.02.26	La commune a décidé d'attribuer à Monsieur et Madame Michel et Anne Piques, domiciliés 6, rue Maurice Cazeneuve à Lectoure, une concession de 4,50 m ² au cimetière Saint Gervais de Lectoure d'une durée de 50 ans à compter du 11/02/2026, à titre de concession nouvelle et moyennant la somme de 1 575 €.
12.03.26	La commune a décidé d'attribuer à Madame Jeanne Trapes-Chenin, domiciliée 3858, Route du Petit- « La Thézaulère », à Lectoure, une concession de 4,50 m ² , au cimetière Saint Gervais de Lectoure d'une durée de 50 ans à compter du 02/03/2026, à titre de concession nouvelle et moyennant la somme de 1 575 €.

Le conseil municipal prend acte de la communication.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,



Le Secrétaire de séance,
Adrien FORET

(Handwritten signature of Adrien Foret)

Le Maire,
Julien PELLICER

(Handwritten signature of Julien Pellicer)



Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le 10 AVR. 2026 et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : 10 AVR. 2026